

le MAG,

N°76

HIVER 2016-2017

st-aignan
de
GRAND
Lieu



p.9
**SUR LE CHEMIN
DES RIVES DE GRAND LIEU**



p.6 Développement Durable :
Rien ne se perd, tout se transforme !



p.15 Culture :
La Folle Journée le 1^{er} février !

CONSEIL MUNICIPAL
ENFANTS



Nouvelle équipe au C.M.E, renouvelée pour moitié le 14 octobre dernier parmi les candidats des classes de CM2 des écoles Jules d'Herbauges et Saint-Pierre.

Naomie Gobin, Lomane Josso, Clémence Rivet, Marguerite Challet, Romain Girard (école Jules d'Herbauges), Lou et Titouan Penisson (école Saint-Pierre), rejoignent Lina Bourachid, Ramzès Elyakhunov, Enzo Mullois, Léa Terrien, Enora Auffret, Thibault Kerjouan et Carlina Verger, élèves de 6^e élus l'an dernier pour deux ans alors qu'ils étaient en CM2.

Des projets, ils en ont plein la tête ! Exprimés lors de la séance d'installation du 3 novembre, ils feront l'objet de débats et de choix. D'ores et déjà, on peut compter parmi eux la participation aux Festifolies d'Automne et la poursuite des correspondances engagées en 2016 avec les jeunes allemands de Thüningersheim.

L'INCIVILITÉ
N'EST PAS UN HANDICAP !



Face au grand nombre d'incivilités, la municipalité rappelle que les accès aux stationnements réservés sont à l'usage exclusif des personnes handicapées et tout contrevenant encourt une amende de 137 €. Elle vous remercie de votre compréhension, et sera amenée à rappeler à l'ordre en cas d'infraction à cette règle.



AMÉNAGEMENT
DE VOIRIE

SÉCURISATION DU SECTEUR DU BOIS CHOLET

Cet été, des travaux route du Bois Cholet, à l'intersection du secteur de Beaulieu - La Musse ont été réalisés par Nantes Métropole à la demande de la commune.

Il s'agissait de sécuriser l'accès des enfants venant de Beaulieu La Musse vers les arrêts de car situés route du Bois de Cholet. Les points d'aménagements ont porté sur :
• L'accès piétons, protégé par des potelets au niveau du stop.

- L'installation de deux feux clignotants solaires de part et d'autre du tronçon concerné.
- La création d'un cheminement piétons pour rejoindre l'arrêt de car situé à l'entrée de la route de la Beauvaiserie. Lequel peut aussi être emprunté de manière sécurisée par les randonneurs allant de la route de Beaulieu vers la Beauvaiserie.

Coût des travaux concernant la voirie : 14 631 € TTC
Travaux de signalisation : 10 886 € TTC.

LES RIVES DE GRAND LIEU
S'OUVRENT À VOUS !

De la «Porte de Grand Lieu» à la «Fenêtre sur le Lac», il n'y a qu'un pas ; ou plutôt, un platelage ! Samedi 3 décembre dernier, la commune inaugurait une promenade longeant la Boire de Malet sur près de 400 mètres. Et lançait par la même occasion l'ouverture de sa base d'archives culturelles sur Internet. Un quai d'embarquement pour l'imaginaire. Zoom.



PIERRE PÉRAN,
ADJOINT À
L'ANIMATION DU
TERRITOIRE

« La valorisation et la préservation de Grand Lieu sont des objectifs partagés par toutes les communes riveraines et les collectivités qui participent à sa gestion. Mais ici, l'imaginaire se développe

particulièrement et le patrimoine immatériel prospère de façon singulière : notre commune a choisi d'aborder Grand Lieu par ses mythes et légendes. À l'instar de la Fontaine Saint-Rachoux, où les Aignonais peuvent désormais emprunter le platelage comme un accès vers un univers chimérique, la commune ouvre aussi une nouvelle base d'archives accessible depuis Internet ; Laissant à chacun le loisir de voguer sur les eaux vives de notre mémoire collective. »

RIVES DE GRAND LIEU

UN POINT DE VUE INCOMPARABLE

LE SAVIEZ-VOUS ?

- A Grand Lieu, on recense plus de 550 espèces de végétaux, dont plusieurs espèces présentant un fort intérêt patrimonial ont directement été inventoriées sur le site de la Boire de Malet (gaillet des fanges, genêt des anglais, faux riz, pigamon jaune...). Mais le site reste avant tout un paradis pour la faune.
- Situé sur une des grandes voies de migration de la façade atlantique, Grand Lieu accueille 270 espèces d'oiseaux, ce qui le place au second rang en France en termes de richesse ornithologique, après la Camargue. Au printemps, plus de 2 000 couples de hérons (cendrés, garde bœufs, bihoreaux...) s'y retrouvent. Des spatules blanches y nichent l'hiver, en moyenne plus de 24 000 canards (souchets, sarcelles, fuligules, milouins...), des oies cendrées et de nombreuses autres espèces y passent la saison froide.
- Sans compter plus de 50 espèces de mammifères dont la loutre, 30 espèces de poissons parmi lesquelles l'anguille et 12 espèces de batraciens dont certaines comme la grenouille rousse et le crapaud accoucheur.



Le platelage bois a été imaginé comme un site tridimensionnel : d'abord conçu comme un lieu de préservation et de sensibilisation à l'environnement, il ouvre aussi une fenêtre d'observation au grand public.

Partant du principe que « La connaissance, c'est partager le savoir qui nous fait grandir », le parcours offre une dimension éducative complémentaire des autres espaces de visites autour du Lac, notamment vis à vis de la Maison du Lac ouverte à Bouaye en 2014. Après les travaux de préservation et de curage menés en 2015 par la commune, la Boire de Malet se révèle, comme par le siècle passé, aux yeux des habitants. Au printemps, des panneaux pédagogiques compléteront cette balade.



Sous l'œil des marcheurs, les spatules blanches, les hérons pourprés et autres aigrettes, prennent de la hauteur. Au bout du platelage, les visiteurs accèdent à un observatoire qui offre une vue discrète et imprenable sur la nature environnante.

Ces travaux ont été réalisés en partenariat avec le département dans le cadre d'un Contrat Nature (subvention : 30 000 €).

- le dérangement des animaux et la destruction de leurs couvées,
- le camping,
- les dépôts d'ordures et de détritus,
- la circulation des personnes en dehors des sentiers balisés.

Enfin, les animaux de compagnie doivent obligatoirement être tenus en laisse. **Notre patrimoine constitue notre identité et fait notre histoire, sachons l'apprécier, le respecter, le protéger.**

UNE BIODIVERSITÉ EXCEPTIONNELLE

Le nouveau platelage constitue un point de découverte de ce site emblématique mais fragile qu'est le lac de Grand Lieu. Par conséquent, pendant votre découverte du lac, merci de veiller au respect de ces quelques recommandations.

- Sont notamment interdits :
- la circulation des véhicules à moteur,
 - l'introduction et la cueillette des végétaux,



photo : Solange Lagarde-Belkadi

SUR INTERNET : LA COMMUNE CONVOQUE SES MÉMOIRES !



Depuis le 3 décembre, le nouveau portail internet du patrimoine culturel Immatériel de la commune propose un contenu ambitieux et ouvert à tous. Nos archives mémorielles regroupent à ce jour 1 874 documents : des partitions, des documents photographiques, des manuscrits, des enregistrements sonores ou vidéos, des pièces musicales, des témoignages, etc. L'accès aux fiches documentaires est accessible depuis Internet, mais les documents eux-mêmes ne sont pas tous lisibles depuis n'importe quel ordinateur : lorsqu'un document mentionne « Droits restreints », il faut vous rendre à la Médiathèque Le Jardin de Lecture, qui est le point de consultation de l'ensemble des ressources ; le premier du genre dans

le pays de Grand Lieu ! Un travail réalisé conjointement par la commune, ses habitants, et mis en œuvre par l'office du patrimoine culturel immatériel (OPCI).

« Nous avons passé avec l'OPCI une convention pluriannuelle - inscrite dans notre projet « Rives de Grand Lieu » - qui a consisté, dans un premier temps, à recueillir la mémoire des riverains du lac, à l'enregistrer, à la classer ; puis, dans un second temps, à répertorier ce patrimoine immatériel, à le valoriser et à le conserver », indique Pierre Périn, Adjoint à l'Animation du Territoire avant d'ajouter : **« Cette base constitue notre mémoire, elle est aussi la mémoire du Lac ! ».**

UN PEU D'HISTOIRE...

Au XIX^e siècle, la famille de Juigné, famille très puissante de l'époque se disant propriétaire du Lac, veut dessécher le lac pour en faire des prairies. Mais le lac sera sauvé par les riverains, les pêcheurs et les élus de l'époque qui se mobilisent et finissent par mettre en question, preuves historiques à l'appui, la propriété même des Juigné. Durant cette période, le lac a échappé à pas moins de dix-neuf projets d'assèchement.

À la mort du comte de Juigné en 1900, son neveu a géré les affaires et vendu peu à peu ses parts du lac à des particuliers. En 1980, le parfumeur Guerlain fait don à l'État des 2 700 hectares du lac lui appartenant à la condition qu'ils soient classés réserve naturelle nationale et soient gérés par la Société nationale de la protection de la nature (SNPN).

Grand Lieu est aussi à l'origine de nombreuses légendes... La cité païenne, Herbadilla, serait engloutie depuis le VI^e siècle. De nos jours encore, il serait possible d'entendre les cloches de la cité sonner chaque soir de Noël.

Le portail Internet se nomme RADdO, pour Réseau des Archives et Documentation de l'Oralité. Il permet d'avoir accès à tous les documents issus de Saint-Aignan de Grand Lieu et est extensible à d'autres fonds provenant du canton, de diverses régions de France, mais aussi d'autres pays.

COMMENT Y ACCÉDER ?

Plusieurs façons d'accéder à cette base : Depuis la Fontaine Saint-Rachoux (notre photo), un QR Code permet d'accéder directement à du contenu en ligne de la base. Sinon depuis chez moi, je vais sur www.raddo-ethnodoc.com/saintaignan. Enfin je peux aussi me déplacer à la Médiathèque, premier point public de consultation autour de Grand Lieu.

